

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 13633**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

MASTER : MASTER Droit, Economie, Gestion à finalité recherche et professionnelle Mention Affaires Européennes et Internationales
Spécialité Juriste Européen

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Pau et des Pays de l'Adour, Ministère chargé de l'enseignement supérieur	Président de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour de Pau, Recteur de l'Académie Chancelier des universités

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

128 Droit, sciences politiques

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Parcours A : Juriste européen (Professionnel)

Parcours B : Intégration juridique européenne (Recherche)

Dans le domaine de l'expertise en matière d'intégration européenne, le diplômé de la finalité « professionnelle » apporte à l'employeur une connaissance approfondie de l'Union européenne, notamment en matière de système juridictionnel et décisionnel de l'Union européenne, des politiques publiques européennes, des actions européennes des collectivités publiques, tout en maîtrisant les langues de travail des institutions européennes. Le titulaire de la certification pourra assurer des missions d'encadrement tant dans le secteur public ou para-public (collectivités publiques, administration de l'Union) que dans l'entreprise privée et d'anticiper les mutations des grandes disciplines juridiques par une approche résolument pluridisciplinaire (gestion, management, économie).

Le diplômé de la finalité « Recherche » exerce des fonctions dans des laboratoires de recherche. Il peut également mettre en exergue, dans le milieu professionnel, ses capacités à effectuer des recherches et son savoir-faire dans ce domaine.

Les diplômés issus de cette formation possèdent une aptitude scientifique acquise à travers des enseignements magistraux de type traditionnel, des séminaires de recherche et un enseignement spécifique de méthodologie. Ils peuvent affirmer une connaissance approfondie de l'Union européenne, notamment en matière de politiques publiques européennes, d'action européenne des collectivités publiques.

Ils sont ainsi capables de :

- Gérer des projets et programmes de développement européens dans la perspective d'assister les collectivités territoriales à développer des projets
- D'utiliser leur maîtrise des règles de droit de l'Union européenne afin d'aider les entreprises dans leur stratégie européenne
- D'utiliser les langues de travail de l'Union européenne pour travailler dans les institutions européennes et dans les entreprises et cabinets d'avocats internationaux

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ces diplômés accèdent à des postes de haut niveau ou à une qualification poussée dans toutes les carrières du droit de l'Union européenne. Ils ont également acquis les outils scientifiques indispensables à la préparation d'une thèse en doctorat et à une carrière de chercheur dans une structure reconnue.

Ces diplômés peuvent prétendre aux fonctions suivantes dans le secteur public :

- Fonctionnaires de catégorie A dans les institutions européennes
- Spécialistes des questions européennes dans les collectivités territoriales
- Spécialistes dans les Centres d'information et de soutien aux projets européens (Euro-Info-Centre, Info-Point-Europe, Représentation des régions à Bruxelles...)
- Enseignants-chercheurs à l'Université
- Chercheurs
- Lobbyistes...

Et dans le secteur privé :

- Avocats dans les cabinets internationaux :
- Magistrats
- Juristes d'entreprises
- Consultants pour les entreprises
- Lobbyistes ...

Codes des fiches ROME les plus proches :

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

L'octroi du master peut s'effectuer après une formation en quatre semestres, évalué en 120 crédits ECTS.
Les enseignements théoriques et professionnels sont décomposés en Unités d'Enseignement (UE) :

Semestre 1 : MASTER 1

- Histoire de la construction communautaire, Droit du marché intérieur, Introduction aux politiques publiques (2 ECTS)
- Droit communautaire institutionnel (7 ECTS)
- Droit social communautaire (7 ECTS)
- 2 matières obligatoires : Droit public économique , Questions juridiques contemporaines (7 ECTS)
- 2 matières à choisir parmi 3 : Droit de l'urbanisme . Droit constitutionnel approfondi . Droit pénal des affaires (5 ECTS)
- Langue vivante + 1 matière à choisir parmi les 2 restantes de l'UE 5 (2 ECTS)
-

Semestre 2 : MASTER 1

- Droit des affaires communautaire (6 ECTS)
- Contentieux communautaire (6 ECTS)
- 1 matière au choix à l'écrit : Droit fiscal ; Droit international privé + 1 matière obligatoire : Préparation à la note de synthèse (6 ECTS)
- 2 matières à choisir parmi 4 : Droit de l'environnement ; Droit des marchés publics ; Politiques sociales ; Droit des entreprises en difficulté (4 ECTS)
- Langue vivante + 1 matière à choisir parmi 3 (les 2 restantes de l'UE 10 et 1 restante de l'UE 9) (2 ECTS)
- Projet tutoré : Mémoire ou exercice de légistique ou blog « Liberté de circulation » (6 ECTS)

Semestre 3 : MASTER 2

- Langue : Anglais ou Espagnol (3 ECTS)
- Techniques d'expression et de communication (3 ECTS)
- Dimensions de l'intégration européenne (4 ECTS)
- Droit de l'Union européenne (4 ECTS)
- Le marché intérieur (4 ECTS)
- La coopération territoriale en Europe (4 ECTS)
- L'Espace de Liberté, Sécurité et Justice (4 ECTS)
- Séminaires, études de cas (4 ECTS)

Semestre 4 : MASTER 2

- Stage (30 ECTS)

Dans le cadre de la formation initiale et continue, le contrôle des connaissances porte sur l'ensemble des Unités d'Enseignement (U.E.) et s'effectue sous forme d'examens écrits, oraux et/ou contrôle continu. L'obtention du diplôme est prononcée à l'issue de la soutenance du travail réalisé en stage (rapport écrit et exposé).

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Code de l'éducation Article L613-1 : enseignants-chercheurs, enseignants, chercheurs ou, dans des conditions et selon des modalités prévues par voie réglementaire, des personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies, en raison de leurs compétences, sur proposition des personnels chargés de l'enseignement
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	IDEM
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE	X	Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale**Référence du décret général :**

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Numéro d'habilitation : 20070789-01 Arrêté du 06.05.2011

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

24 avril 2002

Références autres :**Pour plus d'informations****Statistiques :**

<http://www.univ-pau.fr/odetud/>

Autres sources d'information :

<http://ufr-pluribab.univ-pau.fr/live/master/master-juriste-europeen>

<http://www.univ-pau.fr/live/formations>

Université de Pau et des Pays de l'Adour

Lieu(x) de certification :

UFR pluridisciplinaire Bayonne Anglet Biarritz 8, Allée des Platanes 64115 BAYONNE Cedex

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

UFR pluridisciplinaire Bayonne Anglet Biarritz 8, Allée des Platanes 64115 BAYONNE Cedex

Historique de la certification :

Ancien DESS « Cadres et Juristes Européens » créé en 1995